

indépendant - intrépide - compétent

JOURNAL FRANZ WEBER

janvier | février | mars 2020 | No 131

**PROTÉGER
LES OCÉANS OÙ
ILS SONT.**

**PROTÉGER
LES ARBRES OÙ
NOUS SOMMES.**



ffw.ch

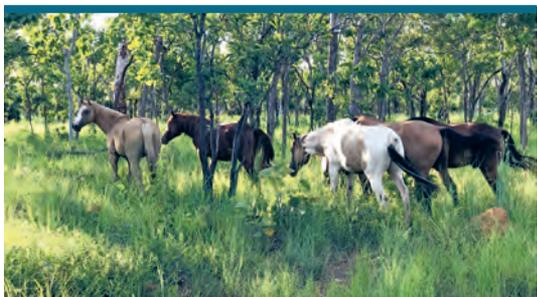


—
Nous avons été les témoins des incendies déclenchés en Amazonie pour répondre aux besoins de l'industrie de l'élevage. Ensuite vinrent les images des feux en Australie. Mais n'oublions pas une autre catastrophe moins visible mais tout aussi préoccupante: la mort lente des récifs coralliens.

Page 10



—
À Belp, la plus ancienne allée de marronniers de Suisse a été abattue, un scandale! Les arbres, âgés de 130 à 270 ans, n'étaient pas malades, contrairement à ce qui était invoqué pour justifier leur abattage. Malheureusement, il est fréquent d'invoquer la maladie pour procéder à des abattages d'arbres. C'est pourquoi les arbres vénérables ont de toute urgence besoin d'une protection accrue. Page 26



—
Depuis 30 ans, le sanctuaire «Bonrook» à Pine Creek en Australie est un paradis pour les chevaux. La représentante de la Fondation Franz Weber en Australie, Viktoria Kirchoff, a visité le légendaire «Franz Weber Territory» et décrit ici ses impressions. Page 38

SOMMAIRE

Éditorial	3
En Bref	4 – 5
Une chance pour Equidad	6 – 7
L'agonie de la corrida au Portugal	8 – 9
Un voyage semé d'embûches aux Caraïbes	10 – 13
Chasser des éléphants pour le plaisir au Botswana	14 – 16
Révision de la loi sur la chasse: "à bas les animaux sauvages"...	18 – 22
Elevage intensif: nous <i>buffons</i> le pain des pauvres	23 – 25
Le vieil arbre et le mensonge	26 – 30
Sacrifier une forêt sur l'autel des transports publics?	31 – 33
Lavaux: Cheval de Troie des spéculateurs	34 – 37
Bonrook: havre de verdure et de paix pour les chevaux en Australie	38 – 39

IMPRESSUM

UNE PUBLICATION DE LA FONDATION FRANZ WEBER

REDACTION EN CHEF: Vera Weber et Matthias Mast

REDACTION: Matthias Mast, Julia Fischer, Vera Weber

PARUTION: 4 fois l'an

CONCEPT: KARGO Kommunikation GMBH

MISE EN PAGE: Gianpaolo Burlon

IMPRESSION: Swissprinters AG

ABONNEMENTS: Journal Franz Weber, Abo, BP 257, 3000 Berne 13, Suisse

T: +41 (0)21 964 24 24 | E-Mail: ffw@ffw.ch | www.ffw.ch | [f](#) | [i](#)

Tous droits réservés. Reproduction de photos, de textes ou d'illustration uniquement avec la permission de la rédaction.

Aucune responsabilité ne peut être acceptée pour les manuscrits ou les photos non sollicités.

imprimé en
suisse



POUR VOS DONNS:

Compte postal: 18-6117-3, Fondation Franz Weber, 3000 Berne 13
IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3

EDITORIAL



VERA WEBER

Présidente de la Fondation Franz Weber

Chère lectrice, cher lecteur

Quand on veut noyer son chien, on dit qu'il a la rage ...

Quand on veut abattre une allée d'arbres plus que centenaires, on affirme qu'elle est malade. Quand on veut construire des appartements sur un espace vert libre, merveilleux et qui sert la diversité des espèces, on prétend que les fonds sont nécessaires à la rénovation de l'église historique. Quand on veut détruire une réserve naturelle protégée en terminal à conteneurs, on proclame qu'il s'agit d'un projet pour la protection du climat. Quand on veut construire un projet immobilier de luxe au cœur d'un site du patrimoine mondial, on avance qu'il s'agit d'une mise en valeur de la région. Bétonner une forêt et des prairies pour un atelier ferroviaire? On assure que cela sert à promouvoir les transports publics. Quand on veut implanter un méga-hôtel sur une rive intacte, on soutient que cela créera des centaines de nouveaux emplois. Pour torturer des taureaux à mort, on déclare que c'est dans l'esprit de la tradition et de la culture et que cela favorise la protection des espèces. Si l'on veut vendre des permis pour trophées de chasse, on promet que les bénéfices iront à la population pauvre et meurtrie.

Je pourrais remplir toutes les pages de ce journal avec de tels exemples – et bien d'autres encore. Ce qui est accablant, c'est que beaucoup de gens prennent ces arguments au pied de la lettre. Mais la plupart, sinon tous, sont fondés sur le profit, la prétention au pouvoir et l'intérêt personnel. Aujourd'hui plus qu'hier, les entreprises, les spéculateurs et les profiteurs veulent justifier des projets destructeurs de l'environnement en les enveloppant d'un «halo» vert, social et culturel, dans l'espoir de tromper les politiciens de droite, de gauche et, malheureusement, trop souvent aussi des politiciens verts.

Mais nous ne sommes pas dupes. Avec vous à nos côtés et grâce à vous, nous continuerons à nous battre sans relâche.

Sincères salutations

Vera Weber

EN BREF



ANIMAUX

Contre-projet à l'initiative contre l'élevage intensif

Le Conseil fédéral a annoncé son intention de présenter au Parlement un contre-projet direct à l'initiative « Non à l'élevage intensif en Suisse ! ». Ainsi, les critères de détention respectueuse des animaux, de sorties régulières et d'abattage effectué avec ménagement doivent ainsi être inclus et ancrés dans la Constitution fédérale. Cependant, le Conseil fédéral n'envisage pas de solution concrète concernant l'importation de produits d'origine animale. Les produits qui ne satisfont pas à nos exigences en matière de bien-être animal et qui ne peuvent pas être fabriqués dans le pays pourraient donc continuer à être importés en Suisse.

Même si la FFW apprécie le fait que le Conseil fédéral partage les principes de l'initiative, elle ne peut pas cautionner la position timorée du Conseil fédéral sur les produits importés.



NATURE

Creux-du-Van: recours déposé

Le Creux-du-Van, impressionnant phénomène naturel à la frontière entre les cantons de Neuchâtel et de Vaud, est insuffisamment protégé par les deux cantons, comme en témoignent le Plan d'affectation cantonal neuchâtelois et la décision de classement vau-doise. Les deux cantons sont loin de prévoir des mesures de sauvegarde et de restauration pérennes du Creux-du-Van. L'autorisation de la chasse dans la zone de protection est particulièrement choquante. Certaines espèces indigènes, dont le grand tétras, sont menacées d'extinction. Helvetia Nostra entend protéger la nature suisse de toute nouvelle menace et a déposé des recours auprès des tribunaux neuchâtelois et vaudois. Le Creux-du-Van doit pouvoir servir de refuge aux animaux sauvages et leur offrir une zone de tranquillité, et non faire office de terrain de jeu supplémentaire pour les chasseurs.



NATURE

Référendum contre la destruction d'un espace naturel protégé

À Bâle, une réserve naturelle unique en son genre est menacée par le développement urbain : un nouveau bassin portuaire et un immense terminal de conteneurs doivent être construits en son cœur avec l'argent du contribuable. La zone sèche de 20 hectares concernée, d'une importance nationale, abrite aujourd'hui plus de 400 espèces de plantes différentes et de très nombreuses espèces animales menacées. Lièvre brun d'Europe, hélicette du thym, coronelle lisse, criquet italien, azuré des cytises... tous seront victimes du méga-projet de construction inutile !

Un scandale que la Fondation Franz Weber n'est pas disposée à accepter. C'est pourquoi elle soutient le projet de référendum. La FFW demande donc à tous les habitants de Bâle-Ville de signer le référendum !



... «Le monde aspire à un changement d'orientation de la publicité, qui ne doit plus inciter les consommateurs à consommer davantage, mais à orienter leur demande vers la qualité, la durabilité et la réparabilité des produits.»...

... «Chaque fois qu'une forêt disparaît sur terre, le monde perd un poumon et nos chances de survie s'en trouvent diminuées. C'est pourquoi doit se créer un office mondial de la forêt à l'image de l'Office mondial de la santé.»...

FRANZ WEBER,
WORLD ECONOMIC FORUM (WEF) 1981



CORONAVIRUS

Le trafic de pangolins en cause

L'épidémie de coronavirus est directement liée au trafic d'espèces sauvages et domestiques sur un marché de Wuhan, en Chine. Des animaux vivants et de la viande dite «de brousse» (issue d'animaux sauvage) y sont vendus dans de sordides conditions. Des conditions d'incubation idéales pour une épidémie mortelle pour l'homme.

En l'occurrence, les experts, à l'instar d'Arnaud Fontanet de l'Institut Pasteur en France, pensent que le coronavirus a d'abord touché des chauve-souris. Celles-ci ont ensuite été mises en contact, vraisemblablement sur un marché chinois, avec des pangolins, les mammifères les plus trafiqués au monde. En Chine, l'on consomme leur viande, leur sang et

l'on utilise leurs écailles en médecine traditionnelle. Parfaitement conscient de cette problématique, le gouvernement chinois a déclaré une interdiction de tout commerce d'espèces sauvages sur son territoire.

A force de consommer des produits « de luxe » ou de médecine traditionnelle, issus de plantes ou d'animaux sauvages, nous avons créé une situation qui nous échappe et nous menace. Seule une interdiction permanente du commerce et de la consommation de ces « produits » permettrait d'éviter des épidémies similaires à l'avenir, et protégerait les animaux sauvages de l'extinction. C'est ce pour quoi la FFW s'engage inlassablement.

Sanctuaire Equidad



Une chance que nous ne pouvons pas laisser passer!



ALEJANDRA GARCÍA

Directrice du sanctuaire Equidad et de
ZOOXXI en Amérique latine

Souvenez-vous: dans une précédente édition de notre Journal, nous vous informions vouloir acquérir le terrain voisin du sanctuaire Equidad, afin d'en étendre la superficie sur 20 hectares. Il s'avère aujourd'hui qu'une possibilité nous a été offerte d'acheter un autre terrain, mieux adapté et bien plus grand, qui nous permettrait de résoudre une multitude de problèmes auxquels nous sommes confrontés. Actuellement, hormis quelques problèmes d'insécurité liés à des brigandages perpé-

trés dans la région, notre problème majeur est le manque d'espace. Nous souhaitons pouvoir fournir à nos animaux une alimentation conforme à leurs besoins, grâce à des pâturages naturels. Pour l'instant, nous avons recours à de la luzerne que nous achetons chaque mois, ce qui non seulement entame substantiellement notre budget, mais constitue également à long terme un problème pour la santé des équidés, car ceux-ci devraient pouvoir consommer des graminées.

La grande nouvelle est que l'on nous offre la possibilité d'acquérir un terrain de 310 hectares (le sanctuaire actuel en compte 10) à proximité de San Marcos Sierra, situé entre une chaîne de montagnes et la vallée de Punilla, dans la province de

Córdoba. La beauté naturelle de cet espace est incroyable. Des activités d'élevage et de tourisme ont été développées dans cette finca argentine typique, qui accueille des voyageurs venus d'Europe et du reste de l'Argentine. La résidence dispose de chambres avec salles de bain et de toutes les commodités. Elle compte une maison principale et deux maisons plus petites, en bon état. En outre, les installations, notamment le chauffe-eau, fonctionnent grâce à l'énergie solaire. Il n'est donc pas nécessaire de recourir à un fournisseur d'électricité ou de gaz.

Ce terrain n'est pas un lieu de passage, préservant ainsi la tranquillité et l'intimité des résidents (contrairement à la situation actuelle). Nous

n'entendrions là-bas que le chant des oiseaux de la région et le bruit de l'eau de la rivière qui traverse la finca. Grâce à ce véritable paradis, nous pourrions:

- Alimenter les animaux grâce aux pâturages naturels
- Améliorer leur santé, grâce à l'étendue du terrain qu'ils pourraient arpenter à loisir. Cela contribuerait aussi à la santé de leurs pieds, à leur forme physique générale et à leur équilibre psychologique, car dans cet espace naturel, tous leurs sens seraient stimulés.
- Accueillir et loger davantage de volontaires en leur proposant de bonnes conditions de confort.
- Préserver encore davantage la sécurité de nos animaux, car la police de la région semble désireuse d'agir efficacement pour la protec-

tion des citoyens face aux brigandages.

- Reconvertir l'activité d'élevage, qui est actuellement source de pollution, en optant pour une utilisation rationnelle des sols et de l'eau pour un nombre limité d'animaux, ce qui garantirait la protection de cet espace naturel.

Notre équipe en Argentine est en train d'analyser cette offre, car nous ne pouvons naturellement pas acquérir ce bien sans réflexion en profondeur et sans avoir visité au préalable d'autres terrains disponibles. Une fois cette réflexion menée, nous voudrions pouvoir franchir cette nouvelle étape au cours de l'année 2020.

L'engagement de la Fondation Franz Weber pour le bien-être des animaux dont elle prend soin est sans faille.

Le terrain de 310 hectares qui nous est offert, sur lequel coule un cours d'eau, s'étendent des prairies, des forêts, est impressionnant de beauté naturelle et de paix absolue. Nos chevaux et tous les animaux sous notre protection y auraient beaucoup de place et une grande qualité de vie.



La Corrida au Portugal – toujours plus près de l’abolition!



SÉRGIO RUI ALVES CAETANO,
Représentant de la FFW, Portugal

A l’instar de l’Espagne, de la France et de certains pays d’Amérique latine, la corrida est régulièrement célébrée au Portugal, où elle est nommée «tourada».

Cette cruelle «tradition» y est toutefois légèrement différente: la «lidia» (phase de «lutte» contre le taureau) est principalement opérée à cheval, les cornes des taureaux sont munies de protection en cuir (afin d’éviter que les chevaux ne soient éviscérés) et les animaux ne meurent généralement pas dans l’arène – ils sont mis à mort à l’abri des regards, en toute discrétion.

La «tourada» n’en est pas moins cruelle, contrairement à ce que l’on pourrait croire. D’un point de vue de la maltraitance animale, ces corridas sont même plus graves que les variantes espagnoles, françaises ou latino-américaines. L’on fait subir aux taureaux d’atroces souffrances durant la «lidia». Puisque les fameux «picadores» sont interdits au Portugal, les «torreros» utilisent d’abord des «fers longs», soit des lances aux pointes aiguës (de 8cm de long) qui provoquent des lésions encore plus profondes à l’animal, dès qu’il entre dans l’arène, afin de l’obliger à baisser

la tête. S’en suivent les blessures aux «fers courts», puis les fameuses «passes au manteau» rouge emblématique. Facile «d’affronter» un taureau dans ces conditions. Une fois l’animal grièvement blessé et affaibli, il est retiré de l’arène par huit hommes – en somme, seule sa torture est donc «célébrée». Une fois le taureau hors de vue, les fers longs et courts qui se trouvent encore dans son corps sont ôtés, au moyen de couteaux, sans aucune assistance vétérinaire. Finalement, il est emmené à l’abattoir – vu leurs graves blessures, leur état de stress et d’affaiblissement général, beaucoup d’animaux meurent durant le transport.

Les chevaux, utilisés par les «toreros» portugais sont souvent les grands oubliés des «touradas». Ils sont pourtant forcés à affronter un animal puissant et désespéré dans le cadre d’un

«scénario» hostile et stressant. Leur angoisse est intense et palpable – chaque année, l’on recense des cas de «mort subite» de chevaux, liés à l’effort extrême et au stress auxquels ils sont soumis.

Le Premier ministre portugais, chef du gouvernement socialiste actuellement en place, assume publiquement son antipathie envers la corrida. La Ministre de la Culture considère, quant à elle, la fin des corridas comme «une question civilisationnelle». La fin des «touradas» serait-elle proche? C’est sans compter sur le puissant lobby de la tauromachie, qui continue d’exercer une grande influence sur tous les partis politiques, surtout sur les ailes plus conservatrices. Plusieurs initiatives abolitionnistes ont ainsi été freinées, ces dernières années.

Il en va ainsi d'une proposition d'augmenter la TVA sur les corridas de 6% actuellement, aux 23% usuels au Portugal, et ainsi de supprimer le privilège économique indéfendable jusqu'ici accordé aux «touradas». Cette augmentation avait été proposée au Parlement l'année dernière, mais retirée au dernier moment par les aficionados socialistes. Cette année, la même proposition a été portée par le Premier ministre en personne, ainsi que par la Ministre de la Culture, cette fois avec succès. Le 5 février 2020, le Parlement, dont les sensibilités animalistes sont de plus en plus marquées, a accepté l'augmentation de la TVA pour les corridas! Contestée par le lobby de la corrida et par les municipalités ayant une activité tauromachique, cette mesure historique assène un coup financier très important à cette industrie.

Cette même tendance se fait ressentir au niveau des villes, notamment à Lisbonne, où se trouve l'une des principales arènes du pays; la Praça de Touros de Campo Pequeno. Suite à une enquête approfondie, nous avons découvert que, comble de l'ironie, cette arène est propriété d'une institution publique de protection des enfants (la Casa Pia de Lisbonne). Au XIXème siècle, la Ville avait offert l'arène à cette organisation, à la condition expresse que des corridas y soient organisées régulièrement. Casa Pia louait donc l'arène à des organisateurs de corridas privés, en échange d'un loyer, afin de remplir la condition qui la liait. Nous sommes toutefois parvenus à faire pression sur la Mairie de Lisbonne pour qu'elle libère formellement la Casa Pia de dite obligation, et obtenu la garantie de Casa Pia que le prochain gestionnaire privé en serait également exempté. Un investisseur intéressé par l'exploitation des arènes de Lisbonne a déjà affirmé publiquement ne voir aucun intérêt économique à l'organisation de corridas.

Mais c'est au début de cette année que nous sommes parvenus à asséner ce qui pourrait bien être le coup de grâce à la tauromachie à Lisbonne:

l'école tauromachique y a fermé, à la suite d'un travail politique intensif de notre équipe portugaise dans le cadre de notre campagne «Infancia Sin Violencia» (Enfance sans violence). L'on assiste à une prise de conscience croissante que les enfants ne doivent absolument pas être exposés à la violence des corridas – un signe encourageant de plus!

Autre bonne nouvelle: l'un des bastions de la corrida au Portugal, la ville de Póvoa de Varzim, qui célébrait les «touradas» plusieurs fois par année, parfois en direct de la télévision publique, a tout récemment décidé de mettre fin à cette pratique – le maire a ainsi annoncé que les arènes seraient reconverties en lieux de spectacles culturels et sportifs.

La pression ne vient pas que de l'intérieur du pays: l'ONU s'y met également. Ainsi, le 27 septembre 2019, le Comité des droits de l'enfant de l'ONU a publié de nouvelles recommandations à l'attention du Portugal, lui intimant

«d'établir l'âge minimal pour participer et assister à des corridas et à des lâchers de taureaux, y compris dans des écoles de tauromachie, à 18 ans, sans exception, et de sensibiliser les fonctionnaires, la presse et la population en général aux effets négatifs sur les enfants, y compris en tant que spectateurs, de la violence associée aux corridas et aux lâchers». Cette forte recommandation vient renforcer et clarifier ce qui avait été déjà exigé du Portugal en 2014. La réaction du Gouvernement ne s'est pas fait attendre: l'État a annoncé son intention d'augmenter la limite d'âge pour avoir accès à des corridas, actuellement seulement réservées aux «plus de 12 ans». La mesure n'en est encore qu'au stade de promesse, mais nous travaillons à sa concrétisation en sensibilisant les députés et les groupes parlementaires, ainsi que le gouvernement et les institutions étatiques, en particulier celles chargées de la protection des mineurs.

Nous continuons notre lutte afin que la fin de la corrida au Portugal soit la plus proche possible! 🐾



—
Au Portugal, les cornes des taureaux sont époinçonnées, ce qui est très douloureux pour eux. Après avoir été ainsi «taillées», elles sont garnies d'un épais rembourrage afin que le taureau ne puisse pas éventrer le cheval.

Pour la protection Seaflower dans



LEONARDO ANSELMINI

Directeur de la FFW pour le Sud de
l'Europe et l'Amérique latine

Nous avons été les témoins stupéfaits des incendies déclenchés en Amazonie pour répondre aux besoins de l'industrie de l'élevage. Notre douleur a ensuite été immense devant les images des feux qui ont ravagé une partie de l'Australie. Dans les deux cas, de nombreux appels ont été lancés face aux souffrances endurées par les hommes et les animaux qui ont été la proie des flammes et à cette destruction des écosystèmes. Mais n'oublions pas une autre catastrophe: la mort lente des récifs coralliens



Le troisième récif corallien du monde, la réserve de biosphère Seaflower, dans les Caraïbes, est aussi le plus menacé — pour des raisons géopolitiques.

Une autre forme d'incendie, tout aussi préoccupante, mais méconnue car peu couverte par les médias, fait des ravages depuis de nombreuses années. Il s'agit de la mort lente des récifs coralliens, pierre angulaire des écosystèmes marins et océaniques. Elle est la conséquence de la surpêche, du tourisme sauvage, de l'augmentation des températures, et plus particulièrement de la sédimentation générée par les produits agrochimiques épandus sur les produits de monoculture destinés à engraisser le bétail. En

quatre décennies, nous avons détruit plus de la moitié des formations coralliennes dans le monde, qui ont eu besoin de 500 millions d'années pour que prenne vie cette féerie de couleurs sous-marine.

La menace la plus grave est celle qui pèse, pour des raisons géopolitiques, sur le troisième plus grand récif corallien du monde: la réserve de biosphère Seaflower, dans les Caraïbes. La Fondation Franz Weber mène une grande campagne, tant par son envergure que par

tion de la réserve ns les Caraïbes

sa dimension historique, pour protéger cette région sous-marine menacée. Le voyage sera long et semé d'embûches et nous voulons d'ores et déjà vous y préparer.

Nous travaillons à la conservation de plus d'une dizaine d'espèces de cétacés et de tortues, de plus de 1 600 espèces de poissons, de près de 200 espèces d'oiseaux, ainsi que d'une infinité de plantes marines et terrestres. Nous nous concentrons sur tout l'écosystème caribéen. Nous croyons fermement qu'il est nécessaire de rompre avec le réductionnisme scientifique attaché aux «espèces en danger d'extinction» pour parler des «habitats en danger d'extinction». Et il est probable que les écosystèmes caribéens soient en ce moment parmi les plus vulnérables de la planète, tout en étant parmi les plus riches en termes de biodiversité. Si nous ne faisons rien, en moins d'une décennie, les Caraïbes pourraient devenir une mer morte, constituée uniquement d'eau et de sel. Concernant la situation générale des Caraïbes, nous sommes particulièrement préoccupés par





—
Anolis concolor. Nous nous concentrons sur la protection de l'écosystème des Caraïbes dans son ensemble — terrestre et marin.

un conflit politique qui met en péril la protection du troisième plus grand récif corallien du monde, le Sea Flower. Situé au nord de la Colombie et à l'est du Nicaragua, cet épicrocentrage de la vie marine a été déclaré réserve de biosphère en 2000 par l'UNESCO. Les récifs de coraux constituent l'aliment de plus de 30% des espèces marines. Ces espèces, à leur tour, nourrissent toutes les autres et représentent une source fondamentale d'inter-connectivité biologique avec les océans. Les coraux ne sont pas simplement une



—
 Leonardo Anselmi (à gauche) avec l'ancien président de la Colombie, Ernesto Samper, qui soutient entièrement et activement notre campagne

espèce parmi d'autres, mais plutôt la pierre angulaire de tout l'écosystème marin, qui, si elle vient à disparaître, entraînera la chute de toutes les autres pièces constitutives de cette délicate mosaïque biologique qui s'en nourrit. Leur méga-biodiversité récompense la constance: les récifs coralliens ont commencé à se développer il y a 500 millions d'années. Les quatre dernières décennies nous ont suffi pour en détruire plus de la moitié.

La dégradation des coraux, et en particulier, le manque d'attention actuellement accordée au Sea Flower, ainsi que l'apparition de la sargasse (une algue envahissante, produit des monocultures destinées à engraisser le bétail), mettent en danger l'écosystème marin le plus précieux et biodiversifié de la planète.

Nous espérons vous voir monter à bord pour entreprendre ce voyage intrépide destiné à sauver l'un des plus beaux paradis tropicaux de la planète. Avis aux navigateurs: la mer est agitée, le vent est fort mais nous disposons du meilleur des équipages pour arriver à bon port.

SEAFLOWER – SITE UNESCO

La réserve de biosphère de Seaflower (Seaflower Marine Protected Area; MPA) est inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela étant, en raison du conflit territorial persistant entre la Colombie et le Nicaragua, qui se disputent une partie du territoire, la description de cette aire protégée sur le site internet de l'UNESCO n'est pas définitive. La page internet indique en effet que «la description du site de la réserve de biosphère Seaflower fait l'objet d'un processus continu de révision par les autorités compétentes, suite à l'arrêt de la Cour internationale de justice du 19 novembre 2012 établissant une nouvelle frontière maritime entre la Colombie et le Nicaragua». C'est précisément ce conflit qui empêche une action coordonnée au niveau régional et international pour assurer la protection de la réserve...





«**DÉCISIONS URGENTES À PRENDRE**»

Les décisions que doivent prendre tous les pays caribéens et la communauté internationale sont loin d'être faciles:

- ☞ Repenser le modèle économique associé au tourisme et à la pêche qui, combiné à l'extraction des combustibles fossiles, constituent les deux activités économiques les plus importantes de la région.
- ☞ Décisions concernant le poids démographique que les îles sont en mesure de supporter. Il faut également revoir les systèmes de construction des habitations, non seulement pour réduire l'impact environnemental mais également pour prévenir des dommages plus importants et limiter les pertes en vies humaines, conséquences des catastrophes naturelles toujours plus fréquentes et dévastatrices qui caractérisent cette région.
- ☞ Coordination/action urgente au niveau local, régional et international, afin de passer à l'action le plus rapidement possible, au niveau régional et international. Cette tâche n'incombe pas uniquement aux pays caribéens. Où que nous soyons dans le monde, nous devons repenser notre manière de visiter ce paradis, en privilégiant l'écotourisme, en adoptant des politiques visant à mettre un terme à l'élevage et l'agriculture industriels qui, non seulement responsables des incendies de l'Amazonie et en Australie, sont à l'origine des fertilisants et des résidus toxiques présents dans les mers et les océans. Nous devons lutter contre le réchauffement global et réduire de manière historique nos émissions de gaz dans l'atmosphère.



Le Botswana vend ses Éléphants aux chasseurs de trophées



ADAM CRUISE
Journaliste & auteur

Le Botswana a vendu des permis de tuer des éléphants, au prix de quelques dizaines de milliers de francs suisses chacun. Cette décision porte préjudice au secteur florissant de l'écotourisme du pays et va également accélérer la disparition des éléphants.

Le gouvernement botswanais a mis aux enchères des permis de chasse au trophée correspondant à 70 éléphants, pour un montant total de 2,4 millions de francs suisses. Il a également défini un quota qui permet d'abattre 272 éléphants pendant la saison de la chasse 2020.

La population des éléphants a chuté de près de deux tiers en 40 ans: elle est passée de 1,3 million d'individus en 1979 à 415 000 en 2015. Ce déclin s'explique principalement par trois facteurs: l'activité humaine qui empiète sur leur territoire, le changement climatique et le braconnage pour leurs défenses.

Le Botswana abrite quelque 130 000 éléphants, près du tiers de la population de l'ensemble du continent. Ce pays est l'un des derniers bastions de l'éléphant d'Afrique. Mais le gouvernement affirme qu'ils seraient trop nombreux. Selon le président botswanais, Mokgweetsi Masisi, cette surpopulation est la cause de la multiplication

des conflits entre les hommes et les éléphants et de la destruction du milieu naturel. Il insiste sur le fait que les permis de chasse au trophée permettront de limiter ces conflits et de préserver la biodiversité.

Toutefois, la chasse au trophée n'est pas la solution à ces problèmes.

LA CHASSE AU TROPHÉE: UN ARGUMENT FALLACIEUX

D'abord, la disparition de quelques centaines d'éléphants marqués à l'oreille pour la chasse au trophée ne suffira certainement pas à endiguer le problème. En réalité, la chasse au trophée pourrait même exacerber les conflits qui opposent les hommes aux éléphants. En effet, ces derniers, victimes de cette chasse, pourraient devenir plus agressifs.

Ensuite, les conflits entre les hommes et les éléphants s'expliquent bien moins par la surpopulation des éléphants que par la progression de l'activité humaine qui empiète sur

l'habitat des éléphants. Différents recensements ont prouvé que le nombre d'éléphants n'a pas augmenté de manière significative, au moins depuis 2006, et que la densité de la population (nombre d'individus par unité de superficie) est restée relativement stable depuis la fin des années 1990, ce qui correspond aux ressources en eau et en nourriture qui sont à leur disposition. Dans les faits, les hommes ont étendu leurs surfaces agricoles et ont pénétré dans des zones naturelles du Botswana précédemment préservées de toute incursion humaine, ce qui s'est invariablement traduit par des conflits avec les éléphants. Il est possible de limiter ce type de conflits grâce à l'entretien de corridors naturels qui permettent aux éléphants de contourner les villages et les terres cultivées. L'édification de barrières naturelles, notamment de clôtures de ruches et de piments, s'avère également efficace. Les éléphants sont terrifiés par les abeilles et détestent tout ce qui est pimenté.

éphants

Troisièmement, les éléphants sont de brillants architectes du paysage africain, et ils ne participent en rien à la destruction de l'environnement. En effet, ils cassent les branches des arbres, font parfois tomber l'arbre entier, créant des micro-habitats qui favorisent le développement des jeunes plants et la vie des petits vertébrés. Les excréments des éléphants constituent une source de nourriture pour les bousiers, qui en retour participent à la dissémination des graines pour de nombreuses espèces d'arbres. Ils préservent l'équilibre structurel des savanes en réduisant le rapport arbres/herbes et créent sous les arbres morts des microclimats riches en nutriments. Globalement, l'activité des éléphants accroît la biodiversité et contribue autant à la vie des insectes qu'à celle des mammifères. Une biodiversité plus grande est gage d'un air plus pur, d'une eau plus pure, d'un sol plus riche et d'habitants en meilleure santé.

L'impact positif des éléphants est évident dans les zones protégées du Botswana où ils évoluent et les savanes et les forêts y restent intactes et saines. Le contraste est saisissant lorsque la comparaison est faite avec les zones dans lesquelles les éléphants ont été évacués ou tués. Au Botswana et ailleurs en Afrique, la désertification s'accroît à un rythme préoccupant. Elle s'explique par la destruction de l'habitat des éléphants, résultat de l'incursion humaine ou de l'expansion des cultures ou de l'élevage qui empiètent sur leur territoire.

En dernier lieu, les chasseurs de trophées recherchent les plus grands mâles, qui portent les défenses les plus imposantes. En ciblant spécifiquement les animaux «trophées» les plus grands et les plus forts, les chasseurs ignorent les individus les plus faibles et de plus petite taille. Cela signifie que les meilleurs gènes sont perdus et, par conséquent, que les espèces seront moins à même de s'adapter au changement climatique, qu'elles seront plus sensibles aux maladies et que le risque d'extinction n'en est que plus grand. Des scientifiques ont constaté que la chasse au trophée et le braconnage des éléphants d'Afrique ont pour conséquence l'apparition d'une population

d'éléphants dont les défenses sont plus courtes ou qui ne possèdent pas de défenses du tout. La population saine du Botswana sera donc gravement menacée.

DES COMMUNAUTÉS RURALES APPAUVRIES

Malgré tous ces éléments, le gouvernement botswanais estime nécessaire de réintroduire la chasse à l'éléphant, prétendument pour dédommager financièrement les communautés locales appauvries qui vivent dans la partie nord du pays, zone dans laquelle vagabondent les éléphants. Là encore, cet argument tombe à faux, et cette décision est susceptible de produire l'effet inverse.

En effet, la chasse au trophée est un concept purement occidental, une manière d'envisager la préservation des espèces qui a été importée par les colons européens. À l'inverse, nous constatons que dans la plupart des cultures africaines traditionnelles, les éléphants sont considérés comme un élément à part entière du paysage africain. Sur ce continent, les éléphants et les hommes ont évolué ensemble. Ils ont vécu côte à côte pendant des centaines d'années. Les éléphants font partie intégrante des systèmes de croyances des habitants.



2019: encore à l'abri des chasseurs de trophées assoiffés de sang: un troupeau d'éléphants fait halte au bord de la rivière Chobe, au Botswana. (Photo Vera Weber)

Ils appartiennent au patrimoine de ce continent et les Africains en sont fiers.

Dans la majeure partie de l'Afrique, les éléphants n'ont jamais été traités comme des marchandises susceptibles de générer des revenus commerciaux. Les communautés appauvries, qui perçoivent rarement le moindre centime des recettes engrangées, restent pauvres. La part du lion termine dans les poches des riches organisateurs des chasses, le reste servant à payer les licences et les permis au gouvernement. Les communautés n'en perçoivent quasiment rien, excepté une part de la viande prélevée sur la carcasse abandonnée par le chasseur de trophée, qui n'exporte habituellement que la tête et les défenses de l'animal.

CHASSE AU TROPHÉE CONTRE ÉCOTOURISME À IMPACT LIMITÉ

Pour le Botswana, le tourisme d'observation de la vie sauvage (éco-tourisme) constitue le second secteur d'activité économique par ordre d'importance, après l'extraction du diamant.

Selon le rapport annuel du Conseil mondial du tourisme et des voyages (WTTC) consacré à l'impact économique et social du secteur, l'économie du tourisme du Botswana a progressé et a dépassé les 2,5 milliards de francs suisses en 2018. Cela représente une augmentation de 70 % par rapport aux recettes enregistrées en 2013.

Le Botswana a mis en place un excellent modèle touristique, appelé «tourisme à faible impact et à recettes élevées». Selon ce modèle, le nombre de touristes qui visitent le pays est limité afin de préserver et de protéger la biodiversité. Les touristes qui y viennent paient très cher pour s'immerger dans les plus beaux paysages naturels de la planète. Et les éléphants en sont le premier atout.

Il faut donc comparer les avantages économiques retirés d'un tourisme à faible impact avec les recettes et les

créations d'emplois générées par la chasse au trophée. Le tourisme d'observation de la vie sauvage rapporte environ 2 millions de francs suisses sur une période équivalente à l'espérance de vie d'un seul éléphant. Il convient donc de mettre ce chiffre en parallèle avec un paiement unique d'un montant de 39 000 francs suisses pour la chasse d'un éléphant. La chasse au trophée annihile toute possibilité de recettes ultérieures.

En termes d'emplois, la chasse a recours à des pisteurs, à des peaussiers, à des tanneurs. Mais ces emplois ne sont que temporaires. En effet, un organisateur de chasse travaille moins de six fois dans l'année. Par conséquent, les possibilités d'emploi pour les hommes sont négligeables et nulles pour les femmes. Par contre, au Botswana, l'éco-tourisme aide un plus grand nombre de personnes, particulièrement des femmes, que tout autre secteur de l'économie. Dans l'ensemble, les recettes générées par la chasse au trophée sont dérisoires comparées à celles issues de l'éco-tourisme, dont la croissance attendue est de 3,4 % chaque année.

Bien que marginale en termes de revenus et d'emploi comparée à l'éco-tourisme, la chasse au trophée peut néanmoins avoir un impact négatif sur l'économie touristique du pays.

Depuis que le gouvernement botswanais a annoncé début 2019 son intention d'autoriser la chasse aux éléphants, les acteurs du secteur du tourisme ont déclaré que le nombre de visiteurs a chuté. Des réservations ont été annulées et les visiteurs se tournent vers des pays comme le Kenya, où la chasse au trophée est interdite. Ces chiffres sont corroborés par le fait que durant la période d'interdiction de la chasse, entre 2013 et 2018, les recettes issues du tourisme au Botswana ont augmenté de 70 %.

Dans ce cas, pourquoi le Botswana met-il en péril une économie florissante pour engranger les maigres

revenus de la chasse au trophée? La réponse est à chercher du côté des bénéficiaires des recettes perçues. Seuls sont concernés quelques hauts responsables politiques – cette politique n'a donc aucun sens.

SOUS L'INFLUENCE DE L'OCCIDENT

Il faut encore ajouter que le gouvernement a été fortement influencé par de riches organisations occidentales de chasseurs. Des rumeurs ont circulé à propos de puissants lobbyistes qui interviennent au niveau international pour défendre la chasse au trophée, dont Safari Club International (SCI), basé aux États-Unis. Ces organisations orientent la politique du gouvernement botswanais et ont l'oreille du président Mokgweetsi Masisi (en mettant la main à la poche). En remerciement de sa complaisance, le SCI a décerné le «Prix du législateur international de l'année» au président Masisi lors de sa convention annuelle de la chasse, qui s'est tenue à Reno, aux États-Unis, en février dernier. L'influence de la SCI est considérable. Elle intervient dans la politique menée par les gouvernements de tous les pays de l'Afrique australe, et facilite souvent les négociations en rétribuant financièrement ceux qui font les lois.

La chasse au trophée a donc reçu le feu vert au Botswana car il satisfait l'appétit pécuniaire personnel de quelques élus. Toutefois, il est vital de préserver la vie des éléphants dans ce pays, tout comme dans le reste de l'Afrique, car ils assurent en partie la subsistance des habitants. Choisir une autre option, c'est-à-dire accepter qu'ils soient tués, annihilera tout espoir pour les communautés de s'extraire de la pauvreté.

Il est à craindre que la chasse au trophée n'accélère la disparition du dernier bastion africain des éléphants. Si la chasse au trophée perdure, les éléphants continueront à être menacés d'extinction.



FONDATION
FRANZ
WEBER

VOTRE TESTAMENT EN FAVEUR DES ANIMAUX ET DE LA NATURE

**Pour que vos volontés se perpétuent dans
la nature et les animaux**



Si votre volonté est de venir en aide aux animaux et à la nature même au-delà de votre vie, nous vous prions de penser, dans vos dispositions testamentaires, à la Fondation Franz Weber.

Notre collaboratrice spécialisée, Lisbeth Jacquemard, se tient à votre disposition pour vous conseiller.

FONDATION FRANZ WEBER

Case postale 257, 3000 Berne 13

T +41 (0)21 964 24 24

ffw@ffw.ch | www.ffw.ch



JULIA FISCHER

Economiste de l'environnement
et de la politique

Révision de les animaux bientôt t

Le destin des animaux sauvages en Suisse va se décider ce 17 mai. Jour du vote sur la révision de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP). Les partisans de la révision – en premier lieu les associations de chasseurs et de paysans – tentent de promouvoir la nouvelle loi en prétextant la protection des espèces. Les modifications prévues sont un véritable camouflet pour tous les amis des animaux – elles ne sont que des affaiblissements de la LChP. Pour nous, il est clair que seul le «NON» à la révision de la LChP peut réellement protéger les animaux sauvages en Suisse.

Les routes et les lotissements que nous construisons, les forêts que nous déboisons, l'agriculture intensive que nous pratiquons à grand renfort de machines et de pesticides – quelle place laisse-t-on encore aux animaux sauvages, farouches et sensibles? Les interventions multiples et lourdes de conséquences de l'homme dans

la nature rendent particulièrement difficile, pour beaucoup d'espèces, de simplement trouver des espaces vitaux appropriés. C'est pourquoi l'on s'efforce depuis de nombreuses années d'en ré-introduire certaines qui sont considérées depuis longtemps comme disparues en Suisse.

TRANSFERT DE COMPÉTENCES VERS LES CANTONS

La révision de la loi menace de réduire à néant ces efforts: elle autoriserait les cantons à réguler eux-mêmes les espèces protégées – sans devoir ob-

tenir l'accord de la Confédération et sans devoir apporter la moindre preuve que ces animaux ont causé des dommages. La simple hypothèse qu'ils pourraient un jour être à l'origine de dommages suffirait pour avoir le droit de les abattre. (Pour plus de détails, voir l'encadré p. 21).

UNE AMPUTATION ÉHONTÉE DU DROIT DE RECOURS

Parmi les autres amendements scandaleux qui doivent être inclus à la loi sur la chasse révisée figure l'abrogation du droit de recours des associa-

la loi sur la chasse: les sauvages suisses tirés à bout portant



Nos lièvres arctiques comptent parmi les grands perdants du changement climatique. Pourtant, les modifications de la nouvelle loi sur la chasse, loin de les protéger, les menacerait même davantage.

—
Tuer des animaux impopulaires, menacés et protégés – comme le loup – avant même qu'ils n'aient causé un dommage, prétendument pour les « réguler » - tel est l'objectif de la version révisée de la loi sur la chasse.



tions de défense de l'environnement. Elles n'auraient plus aucune possibilité de déposer plainte contre les dispositions cantonales concernant des animaux chassables ni de se faire l'avocat des animaux pour les protéger des abatages et des massacres illégaux. Des exemples comme celui du cormoran montrent à quel point la pression exercée par des groupes d'intérêts spécifiques peut mener à des décisions erronées lourdes de conséquences. Le droit de recours permettait jusqu'à présent aux organisations de défense de l'environnement comme la FFW et Helvetia Nostra d'éviter les échauffourées coupables. L'élimination de ce droit dans la loi sur la chasse et les autres amendements prévus risquent d'être fatals à de nombreuses espèces animales, comme en attestent les exemples suivants.

**LE LIÈVRE VARIABLE:
SOUS LA MENACE DE L'HOMME ET DU
CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Le changement climatique met de

nombreuses espèces animales et végétales à rude épreuve – et pas seulement dans les pays lointains. Le lièvre variable, qui vit et se déplace à des altitudes de 1000 à 1500 mètres au-dessus du niveau de la mer, est l'un des grands perdants en Suisse. Les espaces vitaux qui lui restent ne sont pas seulement de plus en plus réduits, mais aussi de plus en plus morcelés. La fonte précoce des neiges pourrait aussi se traduire par un retard dans le passage du pelage d'hiver blanc au pelage d'été brun, ce qui ferait des lièvres une proie facile pour leurs prédateurs. Par ailleurs, nous savons que ces animaux sensibles au moindre dérangement souffrent des activités de loisirs hivernales de l'homme. La révision de la loi ne changerait rien à la protection du lièvre variable, au contraire: leur chasse resterait autorisée, soumettant l'espèce à une pression encore plus forte. De plus, les associations de défense de l'environnement ne pourraient plus attaquer les dispositions cantonales.

Au nom du principe de précaution, nous aurions dû depuis longtemps libérer le lièvre de toute pression inutile par une mise sous protection adéquate, au lieu de laisser les chasseurs le décimer. Près de 1000 lièvres variables sont encore abattus chaque année en Suisse.

**LA LOUTRE D'EUROPE: DANS LA LIGNE DE
MIRE DES PÊCHEURS**

Tous ceux qui ont déjà vu une loutre sauvage dans la nature suisse peuvent s'estimer plus que chanceux. En effet, l'espèce – stigmatisée par les pêcheurs en tant que parasite et longtemps chassée pour son pelage – n'est plus présente que de manière éparse dans toute l'Europe centrale. Grâce aux efforts entrepris pour sa protection, elle réapparaît aujourd'hui timidement dans des zones où elle était autrefois courante en Suisse. Aujourd'hui, dans le cas où une loutre causait un dommage important – ce qui est en soi très peu probable –, la population peut déjà être régulée., mais uniquement sur décision fédérale.

Avec la révision de la loi sur la chasse, la loutre d'Europe resterait officiellement protégée, et donc en principe non chassable, mais le Conseil fédéral pourrait à tout moment l'inscrire sur la liste des espèces dont la chasse est autorisée et transférer ainsi aux cantons la décision d'autoriser l'abattage, sans demander l'avis du parlement ou des électeurs. Cela signifie que les loutres pourraient à l'avenir être décimées «à titre préventif» sur le seul ordre des cantons, sans qu'elles n'aient jamais causé le moindre dégât, notamment dans les régions d'élevage piscicole ou de pêche. Pour la seule et unique raison qu'elles pourraient trouver une source de nourriture potentielle auprès des poissons élevés par l'homme, dans leur habitat. La révision de la LChP ne tar-

derait donc pas à réduire à néant tous les efforts laborieux de réintroduction des loutres.

L'OURS BRUN: À PEINE REVENU, DÉJÀ INDÉSIRABLE

Le dernier ours brun suisse a été tué en 1904. Il faudra attendre qu'ils soient protégés en Italie pour voir en 2005, plus d'un siècle après, un ours brun oser à nouveau franchir la frontière suisse. Depuis, des sujets isolés – pour la plupart de jeunes mâles – ont gagné les Grisons, puis la Suisse centrale et le Valais. L'espèce reste menacée d'extinction dans les Alpes – d'où la joie des amis des animaux et de la nature face au retour progressif des ours en Suisse. Mais ce retour n'a pas fait plaisir à tout le monde. Au contraire – la

peur des «attaques» n'a pas tardé à être attisée dans les régions parcourues par les ours. C'est ainsi qu'en mars 2013, en vertu de la législation actuellement en vigueur, l'ours «M13» a été abattu à Poschiavo sans qu'il n'ait jamais fait preuve d'agressivité envers les hommes et sans qu'aucune mesure de prévention ou d'éloignement adéquate n'ait été prise au préalable.

RÉVISION VS GESTION DES OURS

La révision de la LChP donnerait sans doute rapidement lieu à de nouveaux abattages d'ours bruns: l'espèce resterait, certes, protégée, et donc non chassable régulièrement, mais le Conseil fédéral pourrait aussi à tout moment – sans aucun droit de regard des électeurs ou du parlement – l'inscrire sur

RÉVISION DE LA LCHP: COMMENT LA LOI ACTUELLE A ÉTÉ PRISE POUR CIBLE

Après le retour du loup en Suisse – alors qu'il ne s'était plus aventuré à passer la frontière pendant plusieurs dizaines d'années –, les exigences de régulation «pragmatique» des effectifs n'ont pas tardé à se faire entendre, alors même que le loup est protégé par la législation suisse et la convention de Berne. Les cantons ont déjà aujourd'hui la possibilité d'intervenir au niveau des populations de loups dès lors que l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) approuve. La loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP) propose cependant depuis 1986 en nombre suffisant des possibilités et méthodes permettant de résoudre de façon pragmatique les éventuels conflits d'intérêts entre hommes et animaux sauvages.

Les revendications bruyantes de régulation des populations de loups émises par les milieux paysans et chasseurs «inquiets» ont cependant incité le Conseil fédéral à ouvrir une consultation en vue d'une révision partielle de la LChP. Le Conseil des États comme le Conseil national ont suivi dans une large mesure le Conseil fédéral lors de leurs discussions des propositions d'amendements. Le résultat comprend les amendements prévus, qui seraient fatals pour notre faune:

- ☛ Les animaux déplaisants, menacés et protégés pourront à l'avenir être tués avant même qu'ils n'aient causé le moindre dommage – le tout sous prétexte de «régulation». Leur existence à elle seule justifie le droit de les décimer.
- ☛ Si la Confédération devait auparavant approuver l'abattage d'animaux protégés par le droit fédéral, les cantons pourront à l'avenir en décider. Mais les animaux sauvages ne respectent pas les frontières entre cantons. Le transfert de la compétence décisionnelle aux cantons relève donc de la plus totale imprudence.
- ☛ Le Conseil fédéral pourra désormais compléter la liste des animaux protégés qui peuvent être abattus – composée aujourd'hui du bouquetin et du loup – sans décision du parlement ni scrutin populaire. Les débats parlementaires enflammés sur la révision de la LChP ont d'ores et déjà mis en évidence le nombre d'espèces protégées qui devraient être touchées: castor, lynx, loutre d'Europe, héron cendré et harle bièvre risquent eux aussi d'être bientôt décimés.
- ☛ Les associations de défense de l'environnement se voient retirer le droit de déposer des recours contre les dispositions cantonales concernant des animaux chassables.

Pour la Fondation Franz Weber, il est clair que la révision manque très largement son but: au vu de l'urgence en matière de biodiversité – en Suisse et dans le reste du monde –, la Confédération, le Parlement et les cantons auraient dû se fixer comme but suprême de protéger d'autres espèces au lieu de les exposer à une pression encore plus forte en simplifiant la loi pour élargir le droit de les chasser.

Pour en savoir plus: <https://jagdgesetz-nein.ch/enjeux/>

la liste des espèces dont la chasse est autorisée, et donc valider les tirs d'ours. Les cantons pourraient alors décider eux-mêmes quels individus abattre – y compris des jeunes, si jamais les premiers ours recommençaient à se reproduire en Suisse. Cela signifierait la fin des ours en Suisse, avant même que l'espèce n'ait eu une véritable chance de prendre un nouveau départ. Pour la gestion des ours au niveau international également, seul moyen de préserver l'espèce à long terme, la protection inconditionnelle de l'ours brun sur le sol suisse est indispensable.

POUR UN «NON» UNI DES AMIS DES ANIMAUX LE 17 MAI 2020

Les cas du lièvre variable, de la loutre d'Europe et de l'ours brun montrent de manière exemplaire comment la révision de la loi sur la chasse tuerait dans

l'œuf tous les efforts de protection des espèces. Les espèces officiellement protégées en suisse sont les loups, lynx, castors, lièvres des champs, bécasses des bois, lagopèdes alpins et bien d'autres espèces... toutes vont se trouver dans le collimateur des chasseurs. La Fondation Franz Weber (FFW) et d'autres organisations de défense de l'environnement ont, heureusement, mené avec succès une collecte de signatures pour le référendum contre la révision de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP), qui a permis de recueillir plus de 65 000 signatures en un temps record. Ce sont donc les électeurs suisses qui auront le dernier mot, le dimanche 17 mai 2020, et décideront l'avenir de la chasse en Suisse.

C'est pourquoi nous comptons sur votre soutien actif lors de cette votation.

Informez votre famille, vos amis et vos connaissances sur les affaiblissements de la législation que prévoit la révision de la loi sur la chasse et contribuez à préserver les ours bruns, lièvres, loutres d'Europe et bien d'autres animaux sauvages menacés d'absurdes tirs «préventifs»:

Le 17 mai 2020, votez non

à la révision de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP)!

► *Peut-être souhaitez-vous distribuer ce numéro du Journal Franz Weber à des personnes de votre connaissance pour les informer de la prochaine votation?*

Contactez-nous par téléphone au 021 964 24 24 ou par e-mail (ffw@ffw.ch), et nous vous en enverrons des exemplaires. 



– Afin que des espèces menacées, telles que les ours bruns, aient droit à un nouveau départ dans la nature sauvage suisse, nous comptons sur votre vigoureux soutien pour le NON à la révision de la loi sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (LChP) le 17 mai 2020!

Comment le bétail des riches mange le pain des pauvres

Quelque 20 milliards «d'animaux d'élevage» vivent sur notre planète – la plupart, dans des conditions d'élevage intensif. Cet élevage industriel détruit littéralement la planète. L'initiative «Non à l'élevage intensif en Suisse» propose des solutions.



ALBERT REMUND

Coach, prof. de yoga



de la politique agricole pour arracher les plus grandes quantités possibles d'aliments à la terre. La production de masse croissante a laissé sur le carreau la nature et ses cycles, les animaux et finalement les hommes. Une réflexion éthique sur de telles relations de cause à effet n'était pas à l'ordre du jour. Nos paysages se sont donc progressivement vidés, tandis que les halles d'engraissement n'ont cessé de se remplir.

ASSERVISSEMENT DES ANIMAUX ET DES PAYSANS

Les conséquences de l'élevage intensif pour les animaux, la nature et les hommes sont évidentes, en particulier lorsque l'on constate le nombre de halles d'élevage intensif subventionnés sur le territoire suisse. Certes, les paysans suisses peuvent quasiment couvrir la totalité de la demande intérieure en viande de bœuf, de veau et de porc. Cependant, au regard des énormes quantités d'aliments pour animaux importées, provenant souvent de sols autrefois couverts par la forêt équatoriale, l'on peut se demander dans quelle mesure la «viande suisse» est effectivement suisse.

En ce qui concerne la viande de poulet, nos paysans ne répondent toutefois qu'à environ 60 % de la demande suisse. Les agriculteurs, poussés par l'industrie de l'alimentation animale et de la viande, doivent donc rapidement faire émerger de nouveaux silos de fourrage et halles d'élevage sur leurs vertes prairies. Ainsi, le lobby de la viande et de l'alimentation animale asservit en réalité aussi bien les animaux que les paysans. Certes, il finance généralement la construction de ces colosses d'élevage intensif qui coûtent des millions. Mais en contrepartie, les paysans acceptent de bétonner leur terre et doivent mettre leur force de travail à disposition, moyennant une maigre rémunération et participation aux bénéfices.

STRESS DE PROMISCUITÉ ET ABERRATION DES ANTIBIOTIQUES

L'austère réalité des chiffres: un élevage de volailles standard de 25 sur 64 mètres parque 18 000 poulets de chair sur 1 600 mètres carrés. 11,25 animaux au mètre carré, tout à fait légal d'après les normes de protection des animaux en Suisse. Cela alimente aussi l'aberration des antibiotiques. En effet, un élevage intensif d'une telle envergure va de pair avec une prévention contre les maladies et les épidémies, parfois transmissibles à l'homme, au moyen d'antibiotiques – le coronavirus vous salue bien.

Pourtant, les conséquences de l'usage inconsidéré des antibiotiques sont un sujet récurrent depuis 50 ans déjà. Celui-ci favorise notamment l'apparition d'agents pathogènes résistants dans les hôpitaux. En même temps, les résidus d'antibiotiques dans le lisier de l'élevage intensif (un kilo de viande de porc produit 15 kilos de lisier) anéantissent la fertilité naturelle du sol. Le paysan compense ce manque en utilisant plus d'engrais et de pesticides, ce qui pollue tellement notre eau potable que des captages d'eau de source communale ont dû être arrêtés les uns après les autres. Et cela dans notre Suisse si «propre».

LE MONDE POLITIQUE CONTINUE À «BIDOUILLER»

Comment réagit le monde politique suisse? Il continue de «bidouiller». En effet, l'Union suisse des paysans et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) sont pris en tenaille par un lobby qui encaisse des milliards grâce à l'élevage industriel intensif, à l'importation d'aliments pour animaux, à l'agrochimie et à toutes sortes de subventions abstruses. Il n'est donc pas surprenant que l'Union des paysans et l'OFAG continuent à se cramponner à une stratégie fatale de défense et de justification.

On affirme ainsi, à grand renfort de graphiques douteux, que le lessivage des nitrates dans l'eau potable et la nappe phréatique, ainsi que l'utilisation d'antibiotiques pour l'engraissement du bétail auraient, diminué de quelques pour cent au cours des dernières années: «Nous sommes sur la bonne voie!». Mais on en dissimule la seule raison: la réjouissante conversion annuelle de plus de 300 exploitations à l'agriculture bio!

BEAUCOUP DE PERDANTS POUR PEU DE GAGNANTS

Outre les animaux, la nature et les consommateurs finaux, les victimes de la production agro-industrielle et de l'élevage intensif ratés sont les paysans. L'idylle que le lobby de la viande et les grands distributeurs s'efforcent d'afficher dans la publicité, ainsi que l'image des villages de paysans sont de plus en plus ternies. Pendant ce temps, les familles de paysans souffrent doublement: matériellement et psychologiquement. La dépendance financière s'accroît. En même temps, elles ressentent chaque jour la souffrance animale dans «leurs» étables et ne peuvent pas se voiler la face. Le nombre croissant de suicides de paysans désespérés ces dernières années suscite un grand émoi.

L'agriculture suisse fait partie d'un système agricole globalisé, en réseau, ou plutôt enchevêtré, qui compte très peu de gagnants et énormément de perdants. À commencer par les animaux. La plupart des 20 milliards «d'animaux d'élevage», dont l'existence sur Terre est généralement triste et brève, souffrent dans des élevages industriels intensifs. 40% de la récolte mondiale totale de céréales sont destinés aux halles d'élevage intensif des pays industriels, afin que leurs occupants se développent le plus rapidement possible et «produisent» une grande quantité de viande.

UNE DESTRUCTION MASSIVE

Onze calories végétales sont en moyenne nécessaires pour produire une calorie de viande. Autrement dit: si la consommation de viande des pays industriels diminuait de seulement 10 pour cent, aucune des 822 millions de personnes qui, selon l'Organisation mondiale de la santé, présentent des carences nutritionnelles au niveau

mondial, ne souffrirait de la faim. En plus de la faim dans le monde, d'une souffrance animale indicible, du désespoir des paysans et d'une alimentation malsaine, l'élevage industriel intensif provoque une destruction de l'environnement d'une ampleur apocalyptique. D'immenses superficies de forêt tropicale (l'équivalent de la taille d'un terrain de football toutes les deux

secondes) disparaissent, déboisées ou défrichées par le feu pour acquérir de nouveaux pâturages et de nouvelles terres arables. En outre, la production de viande libère d'énormes quantités de CO₂, notamment en raison des feux dans les forêts tropicales, avec des conséquences imprévisibles sur l'équilibre hydrique et climatique de la planète. Comparé au transport aérien et automobile (13%), l'élevage intensif est responsable de la production de 20% des gaz à effet de serre dans le monde – et il consomme 50% de la totalité de l'eau potable.

SALUT DE L'ÂME ET AVENIR

En adoptant une alimentation végétarienne, l'on contribue neuf fois moins à l'effet de serre. Un mode de vie végétarien réduit encore nettement ce chiffre. La solution apparaît donc clairement: elle consiste à opter pour une alimentation végétarienne biologique et à renoncer à la viande, en particulier à celle issue de l'élevage intensif. L'initiative «Non à l'élevage intensif en Suisse» représente donc un grand pas dans la bonne direction. Mahatma Gandhi est allé encore plus loin: «Je pense que le progrès spirituel exige de nous que nous cessions de tuer les autres êtres vivants pour nos désirs corporels.» Il y a cent ans déjà, Gandhi savait que l'enjeu de l'alimentation végétarienne n'était pas seulement le salut de notre âme, mais aussi celui de l'humanité tout entière. 



— Des milliers de poulets sont élevés jusqu'à atteindre leur « poids d'abattage » en un temps record, dans ce parc d'engraissement industriel. L'élevage situé au milieu d'une prairie n'a pas été photographié à l'étranger, mais sur le Plateau suisse!

PHOTO: Albert Remund

ALBERT REMUND [71]

a été agriculteur biodynamique jusqu'en 2004. Depuis 50 ans, il est adepte d'une alimentation principalement végétarienne. Aujourd'hui, il travaille en tant que coach, préparateur mental, professeur de yoga, il est également le fondateur de l'école de coaching et de prise de conscience Mentally (www.mentally.ch).

Le vieil arbre et le mensonge



MATTHIAS MAST
Reporter et journaliste

Avec leurs couronnes, les arbres vénérables nous protègent de la chaleur et offrent un espace vital à d'innombrables êtres vivants. En somme, ces arbres sont clés pour la protection de la biodiversité. Il faut au moins 100 jeunes arbres pour obtenir le même effet que celui d'un vieil arbre sur notre écosystème.

Emblématique de la protection du climat et des espèces, l'arbre vénérable revêt toute son importance en Suisse. Toutefois, il constitue souvent un obstacle à des projets de constructions, des nouvelles rues ou des lignes de tramway. Dès que le vieil arbre dérange, il est abattu. Sa vulnérabilité, ainsi que les menaces que font peser les hommes sur sa survie, impliquent donc une obligation de le protéger spécialement.

La majorité de la population peine à comprendre que l'on puisse abattre un vieil arbre sous prétexte qu'il nécessite un entretien plus important ou qu'une nouvelle ligne de tramway devrait être construite. C'est précisément la raison pour laquelle les propriétaires ou constructeurs qui envisagent d'abattre de vieux arbres prétextent qu'ils sont malades ou mourants, et qu'ils représentent donc une menace pour notre

À Belp, commune du canton de Berne, la plus ancienne allée de marronniers de Suisse a été abattue pour la restauration du parc et des jardins du château. Certes légale, la démarche des propriétaires de l'allée n'en demeure pas moins scandaleuse. En effet, les arbres âgés, de 130 à 270 ans, n'étaient pas malades, contrairement à ce qui était invoqué pour justifier leur abattage. Le caractère mensonger de cette affirmation a d'ailleurs été démontré par le rapport d'expertise établi à la demande de la Fondation Franz Weber. Malheureusement, il est fréquent d'invoquer de tels motifs fallacieux pour procéder à des abattages d'arbres... C'est pourquoi les arbres vénérables, qui servent d'habitat à une multitude d'êtres vivants, ont de toute urgence besoin d'une protection accrue.

sécurité. Sur la base de ces arguments fallacieux, les arbres tombent partout en Suisse. Par exemple, plus de 200 vieux arbres doivent être abattus pour construire une ligne de tramway «Berne-Ostermundigen», des centaines d'arbres ont été exterminés proche de l'autoroute, d'innombrables arbres sont rasés dans des parcs ou des jardins privés.

Face à cette hécatombe d'arbres vénérables, si précieux pour la biodiversité et le bien-être de l'humanité, la Fondation Franz Weber a décidé d'intensifier son engagement pour la protection des arbres. En février dernier, la FFW a ainsi pu empêcher, à la dernière minute, une opération d'abattage de vieux arbres prévue dans une réserve naturelle de Spiez.

Pour tenter de sauver l'allée de mar-

ronniers à Belp, la FFW a voulu utiliser la voie du dialogue. En effet, la FFW a un lien avec la propriétaire de cette allée d'arbre, la Fondation privée Campagne Oberried, qui appartient à la famille Von Fisher, dont un membre avait, jadis, sollicité l'aide de Franz Weber pour sauver l'hôtel Giessbach. Cette méthode douce n'aura servi à rien: 45 marronniers, âgés de 130 à 270 ans et pour la plupart en bonne santé, ont été sauvagement rasés. Vera Weber en est convaincue: nous devons réfléchir à une initiative populaire au niveau national pour assurer la protection des arbres!

Vous trouverez, à la page suivante, les explications de Fabian Dietrich, expert en arbres, sur le brutal abattage de la plus ancienne allée de marronniers de Suisse.



Il était une fois une allée de marronniers...

«L'allée était vieille, mais pas malade!»

Fabian Dietrich, spécialiste en soins aux arbres, titulaire d'un brevet fédéral, a expertisé pour la Fondation Franz Weber la plus ancienne allée de marronniers de Suisse à l'automne 2019 et sa conclusion est sans appel: «la plupart des 45 arbres sont en bonne santé, ils ne devraient pas être abattus.» Pourtant, les arbres âgés de 130 à 270 ans ont été coupés. Pour Dietrich, il s'agit d'un «drame indescriptible».

Journal Franz Weber: Avec la Fondation Franz Weber, vous avez lutté avec force pour préserver l'allée d'arbres de la Campagne Oberried, à Belp. Les marronniers ont cependant été abattus. Quel est votre sentiment aujourd'hui?

Fabian Dietrich: Je ressens un grand vide et je suis très triste. L'incompréhension et la déception sont aussi très présentes, lorsque je pense que la fondation Campagne Oberried n'a pas du tout pris en considération mon expertise et que les arbres ont été abattus sans prévenir. Je ne peux pas comprendre cette attitude.

Lorsque nous l'avions rencontré l'automne dernier, le responsable de l'abattage Rudolf von Fischer, président de la commission des constructions de la fondation von Fischer, prétendait que c'était la seule alternative, car les arbres étaient vieux et malades.

L'allée historique était vieille, bien sûr, mais pas malade. La plupart des arbres auraient encore pu vivre longtemps. Ils étaient presque tous en bon état et leur stabilité était garantie. Ils avaient du bois mort, des branches aux rameaux retombants qui menaçaient de casser, mais cela est tout à fait normal pour de vieux arbres. Le risque de chute n'avait pas été écarté, mais il aurait pu l'être par des soins adaptés. Un petit nombre d'arbres étaient moins solides, on aurait pu envisager de les couper, mais certainement pas toute l'allée.

Rudolf von Fischer était quand même le

premier garde-forestier du canton, il doit bien savoir si des arbres peuvent ou non être conservés...

Tout le monde pense qu'il faut s'adresser au garde-forestier pour les questions d'arbres, que c'est l'interlocuteur désigné. C'est certainement vrai lorsqu'il s'agit de la forêt, de son exploitation et de l'entretien des forêts de protection. Mais pour juger de l'état des arbres dans les zones résidentielles ou urbaines, les gardes-forestiers ne sont généralement pas aussi compétents que les spécialistes en soins aux arbres, titulaires d'un brevet fédéral, qui peuvent, eux, mieux renseigner sur l'état général, la stabilité et le risque de chute ou de cassure de branches, ainsi que sur l'espérance de vie des arbres. L'exploitation d'une forêt et l'entretien des arbres ont aussi des objectifs très différents. Pour le garde-forestier, les arbres sont un produit commercial. Son but est d'obtenir les revenus les plus élevés possibles de la forêt. Il ne considère que deux alternatives: soit un arbre est conservé, soit il est abattu. Il n'existe aucune solution intermédiaire. Il n'en va pas de même dans les zones résidentielles. Les arbres y sont entretenus pour ne plus représenter aucun danger et pouvoir être conservés le plus longtemps possible. Leur fonction est aussi très différente de celle des arbres d'une forêt. Par conséquent, pour juger l'allée de marronniers, c'est à un spécialiste en soins aux arbres

qu'il aurait fallu s'adresser, car Monsieur von Fischer ne considère la forêt que sous son aspect économique.

Les garde-forestiers sont-ils des amis des arbres? Où s'intéressent-ils plutôt aux questions techniques? Du point de vue technique, il est plus spectaculaire d'abattre des arbres que de les préserver. Je ne dirais pas les choses comme ça. Je connais des gardes-forestiers très engagés dans la conservation des arbres. Nous recevons régulièrement des demandes de gardes-forestiers qui ont été appelés pour des arbres de zones résidentielles ou urbaines et qui

FABIAN DIETRICH



est propriétaire de l'entreprise de soins aux arbres Baumpflege Dietrich GmbH de Därligen (BE), il est spécialiste en soins aux arbres, titulaire d'un brevet fédéral et jardinier

paysagiste CFC. Il a expertisé la plus ancienne allée de marronniers de Suisse pour la Fondation Franz Weber. Sa conclusion: la plupart des arbres peuvent encore vivre 100 ans et plus! Ils ont cependant été abattus sous le prétexte fallacieux qu'ils seraient tous malades...

font appel à nous pour les conseiller ou pour soigner les arbres. Beaucoup peuvent ainsi être sauvés. Le garde-forestier ne s'intéresse cependant pas à des arbres isolés, mais à un collectif d'arbres. Lorsque les gardes-forestiers exercent leur activité hors de la forêt, dans les parcs, on constate malheureusement que des arbres présentant des dommages, même compensés depuis longtemps, ne tardent pas à être abattus au prétexte qu'ils ne sont plus sûrs ou qu'ils sont malades.

N'avez-vous aucune compréhension pour l'exploitation du bois?

Je comprends parfaitement l'exploitation du bois. Elle est nécessaire. La Suisse dispose de nombreuses forêts qui doivent être utilisées. Je suis aussi entièrement pour que l'industrie du bâtiment utilise du bois suisse au lieu d'importer des bois étrangers moins

chers. Mais j'ai de plus en plus de mal avec l'exploitation forestière telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui. La forêt n'est plus exploitée, mais en grande partie détruite. On ne recule même plus devant les réserves naturelles.

Qu'auriez-vous proposé pour l'allée de Belp?

On aurait pu conserver l'allée. Les arbres étaient majoritairement en bon état compte tenu de leur âge. Il aurait pu suffire d'en couper et remplacer quelques-uns en mauvaise santé. Des soins adaptés auraient pu sécuriser tous les arbres. Le domaine historique a énormément perdu de sa valeur avec ces abattages, il est en partie détruit.

Vous avez même proposé à Rudolf von Fischer d'entretenir et de conserver l'allée gratuitement avec votre équipe. Mais le garde-forestier semble ne pas avoir fait confiance au spécialiste des soins aux arbres.

Personnellement, j'ai le sentiment qu'il faisait bien confiance au spécialiste des soins aux arbres, mais il voulait à tout prix abattre toute l'allée. C'est pourquoi il n'a pas formellement décliné mon offre.

Les campagnes d'abattage de vieux arbres se multiplient en ce moment dans toute la Suisse. Les mêmes arguments sont toujours utilisés: les arbres sont vieux et malades, ils sont condamnés à mourir – la sécurité est toujours mise en avant.

Il est malheureusement vrai que beaucoup de vieux arbres sont abattus en prétextant qu'ils sont malades ou dangereux, alors que les motivations sont à chercher tout ailleurs. Cette tendance est en contradiction flagrante avec les actions entreprises pour protéger le climat. Chacun est pour la protection du climat, tant qu'il n'est pas touché personnellement. Tout le monde s'indigne de ce qu'il se passe loin de chez



... et voici ce qu'il reste de la vénérable allée!

nous, p. ex. en Amazonie. Par contre, lorsque c'est son arbre qui est touché et qui pourrait être sauvé avec des soins, qui ont effectivement un coût, on l'abat aussitôt. Je connais des gens qui s'emportent pour le maintien des arbres d'autres personnes, et coupent ceux de leur jardin. Il vaudrait mieux appliquer le dicton «il faut d'abord balayer devant sa propre porte». Les arbres sont coupés sous prétexte qu'ils sont malades et représentent un danger. Si Monsieur von Fischer s'était contenté de dire qu'il allait couper l'allée, il aurait aussitôt rencontré de la résistance – mais en disant que les arbres étaient vieux et malades, il a calmé la population, qui ne s'y est pas opposée. Mon expérience m'a appris que beaucoup d'arbres sont abattus sans être ni malades, ni dangereux, mais parce que leur présence n'est plus souhaitée pour d'autres raisons.

Pourquoi est-il si important de conserver les vieux arbres?

Ce sont des témoins de leur époque, des éléments importants du paysage, des

dispensateurs d'ombre, ils sont importants sur le plan écologique. Ils contribuent à un meilleur climat, surtout dans les villes et zones résidentielles, où il sera bientôt impossible de vivre en été sans arbres pour donner de la fraîcheur. Les vieux arbres font aussi vivre de nombreux êtres vivants. Lorsqu'ils sont abattus, c'est l'espace vital de petits animaux menacés qui est détruit. Il faut plusieurs dizaines d'années avant que les jeunes arbres soient en mesure d'en offrir autant.

La Suisse aurait-elle besoin qu'une initiative soit lancée pour la protection des arbres, comme l'a évoqué Vera Weber récemment dans une interview?

Je saluerais une telle initiative. Si l'on considère l'évolution des dix dernières années, on peut craindre de voir de moins en moins d'arbres dans les zones habitées et urbaines, notamment de moins en moins de vieux arbres. Mais la forêt aussi doit être intégrée. L'exploitation forestière n'est pas durable. La forêt est exploitée à tel point que les néophytes s'y développent et que la

jeune forêt n'a plus aucune chance de grandir.

Que pouvons-nous faire concrètement lorsque nous apprenons un projet d'abattage et que nous voulons nous y opposer?

Cela dépend de la situation juridique. Pour commencer, il faut chercher à parler avec le propriétaire des arbres. Peut-être peut-il être sensibilisé à la fonction importante qui est celle des arbres, et qu'il renoncera à les couper. De nombreuses communes disposent aussi d'un règlement relatif à la protection des arbres. Il faut alors déterminer si l'autorisation d'abattre a été ou non octroyée. On peut aussi demander de l'aide à des organisations comme la FFW, réunir les signatures de ceux qui ont de mêmes idées, et aller voir les médias. Malheureusement, les arbres n'ont pas de lobby et ils ont plus que jamais besoin que l'on se démène pour eux. Une solution pour toute la Suisse serait souhaitable. Car sur le plan juridique, les propriétaires peuvent encore faire ce qu'ils veulent de leurs arbres, si ceux-ci ne sont pas formellement protégés. 🍃

FRÊNES SAUVÉS À LA DERNIÈRE MINUTE



39 frênes devaient être abattus à Einigen (commune de Spiez) sous prétexte qu'ils étaient «mourants». Fabian Dietrich a alarmé la Fondation Franz Weber (FFW), qui a alors adressé une lettre au conseil municipal de Spiez. L'appel de la présidente, Vera Weber, visant à conserver ces frênes a été entendu par la Syndic Jolanda Brunner. Celle-ci a réagi immédiatement en stoppant l'abattage des arbres déjà en cours, tout d'abord temporairement, puis définitivement, suite à une expertise établie par l'expert en soin aux arbres. La FFW déplore que de nombreux frênes aient déjà été abattus à ce moment-là, mais se réjouit que, grâce à des autorités sensées, le pire ait pu être évité.

HÊTRE POURPRE SAUVÉ À BÂLE



En février, la FFW a reçu le courrier suivant : «Je vous demande à tous de l'aide pour un hêtre pourpre protégé qui se trouve à Bâle et qui a été touché par les ouragans la semaine dernière. En tant qu'ami engagé des arbres, je ne peux tolérer que cet arbre soit froidement abattu». La décision finale devait revenir au Service des espaces verts de Bâle. Par conséquent, la FFW a chargé Fabian Dietrich de contacter des responsables du Service des espaces verts de Bâle et d'expertiser le hêtre pourpre. Bilan : sa stabilité est assurée et il a encore une longue espérance de vie. Les responsables ont donc renoncé à abattre le hêtre. La FFW remercie les autorités bâloises pour leur coopération et cette décision.

Une station de nettoyage de trains en plein milieu de la nature?

Un ruisseau qui serpente, des arbres, des forêts, des prairies, le gazouillis des oiseaux: voici le site de Chliforst Nord, à l'ouest de Berne. Un paysage idyllique, comme il n'en existe plus beaucoup sur le Plateau suisse. Pourtant, un énorme projet de construction doit voir le jour sur cet îlot de nature encore intacte.



MONICA BIONDO

Dr. phil. nat.

est responsable de la recherche
et de la protection de la nature
à la Fondation Franz Weber

«Dans la forêt lointaine, on entend le coucou...» – cette chanson pour enfants illustre encore aujourd'hui les gazouillis que l'on entend à Chliforst Nord, à l'ouest de Berne. Encore – mais peut-être plus pour longtemps. En effet, un projet menace le coucou, le hibou et leur chant dans ce refuge naturel. L'on a de moins en moins de place, en Suisse – et les intérêts économiques paraissent toujours primer sur la nature. Ceci est d'autant plus vrai lorsque l'on présente un grand projet industriel sous une lumière «écologique», prétextant la

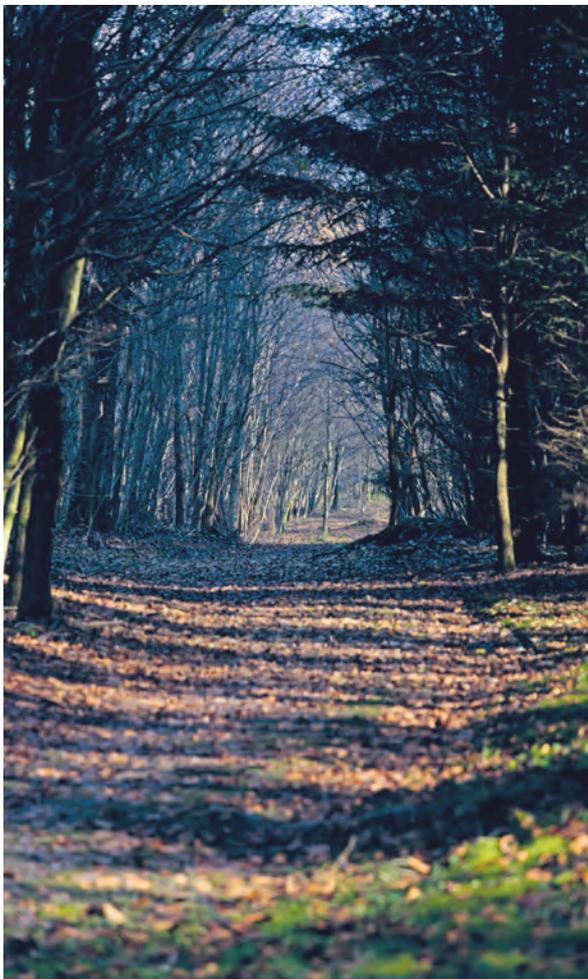
nécessité de «transports publics». En l'occurrence, la société BLS projette de construire un nouveau centre de nettoyage des trains... en plein «Chliforst Nord». Sur une superficie de 120'000 mètres carrés.

Aujourd'hui, les paysages de Gäbelbachtal et de Chliforst Nord constituent encore un petit bijou, façonné par un ruisseau qui serpente librement, comme il n'en existe pratiquement plus dans le Mittelland. Il coule sur environ 15 kilomètres à travers un paysage culturel et naturel, qui n'a que peu

changé durant les dernières décennies. Le Gäbelbachtal constitue une zone de loisirs importante pour Berne et ses environs.

INFRACTION À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A en croire la BLS (anciennement «Bern-Lötschberg-Simplonbahn»), l'une des plus importantes entreprises de transports de Suisse, il faudra bientôt tirer un trait sur les gazouillis d'oiseaux et sur la zone de loisirs de Chliforst Nord. Si ce centre de nettoyage et



— Un quarante tonnes et une dizaine de camions de trois tonnes et demie et de douze tonnes ainsi que 300 déplacements d'employés vrombiraient dans les rues communales et la forêt.



— Presque cinq hectares de forêt devraient être déboisés. En Suisse, la déforestation est interdite.

d'entretien de trains est réalisé, dans seulement quelques années, l'on entendra ici le bruit continu d'un atelier géant. 120 à 150 personnes viendraient et repartiraient chaque jour. Un quarante tonnes et des camions plus petits vrombiraient régulièrement sur les rues locales. Sept jours sur sept.

Pourtant, d'autres sites sont tout à fait appropriés pour cette installation. Comble de l'ironie: l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire du canton de Berne (OACOT) estime que Chliforst Nord est moins bien adapté que d'autres sites pour la construction de cet énorme complexe



— Pour construire des voies d'exploitation et de desserte, des arbres doivent être abattus, des rues élargies et goudronnées.

industriel. En effet, Chliforst Nord est en quelque sorte une «île» – attendant à aucune zone constructible ou industrielle. L'installation envisagée viole donc l'OACOT et la Loi sur l'aménagement du territoire.

TOUTES LES OBJECTIONS SONT IGNORÉES

L'Office fédéral des transports (OFT) laisse passer le projet BLS. Pourtant, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), lui, objecte vivement à cette construction, estimant «qu'au vu de la situation juridique sans équivoque, le choix du site de Chliforst Nord est contraire au droit de l'environnement». Selon lui, le site de Chliforst n'est

par ailleurs «pas réalisable en application du droit forestier.» Enfin, l'OFEV précise que «la dégradation du paysage doit être considérée comme très importante pour le site de Chliforst Nord, qui devait être exclu en tant que site prioritaire de paysage culturel et qu'objet protégé par le droit cantonal.» À cela s'ajoute le fait que la BLS passe outre l'avis des 79 communes de la Conférence régionale Berne-Mittelland. Celles-ci ont demandé un avis de droit, qui révèle notamment des vices de procédure.

Les riverain(e)s et autres parties intéressées n'ont pas (encore) eu leur mot à dire. Pourtant, d'après le droit bernois, la



4. Il est prévu que la zone de loisirs des Bernois et Bernoises soit sacrifiée à une station de nettoyage de trains de la BLS.

planification régionale relève de la mission de la Conférence régionale des communes, créée spécialement à cet effet. En effet, la législation cantonale prévoit que «pour les affaires concernant la région, la compétence sur les sujets de l’habitat, de la circulation, de l’approvisionnement/ de l’évacuation, de l’environnement et du paysage relève de la Conférence régionale et non du canton. Les plans directeurs doivent être rédigés ou adaptés en concertation avec et en intégrant la Conférence régionale». Cette attribution de compétence a été totalement ignorée.

20 TERRAINS DE FOOTBALL

Alors que le débat sur ce projet fait rage, la BLS, éhontée, fait de la publicité pour ce centre scandaleux, qui pourrait par ailleurs susciter à l’avenir les convoitises d’autres entrepreneurs sans vergogne. Sur les montages-photo établis par la BLS, le méga-atelier ressemblerait presque à un chemin de randonnée pédestre, aux airs bucoliques! L’on y voit des gens, assis en toute décontraction sur un banc dans un parc, à l’abri d’arbres nouvellement plantés. Ce qui n’est pas dit, c’est que ces arbres serviront de remplacement misérable pour une

partie de la forêt du Chliforst Nord. D’après le projet de la BLS, un «sentier découverte» sera prévu pour «mettre en valeur» le Gäbelbach grâce à quelques plantations alibis. L’endroit naturel n’a pas besoin d’être mis en valeur, de loin pas.

La BLS a toujours désigné Chliforst Nord comme étant son emplacement favori parmi les sites possibles pour l’installation planifiée. Pourtant, d’autres solutions bien plus durables existent, sans doute un peu plus onéreuses dans un premier temps. La BLS a récemment réduit la superficie de l’atelier envisagé, de

18 à 12 hectares, diminution qui permettrait d’autant plus la mise en œuvre de solutions alternatives. Même avec cette diminution de surface, la construction envisagée correspond toujours à 150’000 mètres carrés de terrain, soit environ 20 terrains de foot. Par ailleurs, l’on ignore toujours où sont prévues les routes d’accès – autre violation de la loi: la question essentielle de la desserte aurait impérativement dû être examinée dans le cadre de l’adaptation du plan sectoriel et du plan directeur.

COMBAT JUSQUE DEVANT LE TRIBUNAL FÉDÉRAL

La BLS annonce qu’elle publiera prochainement les plans de son atelier, dont le coût devrait être dans une «fourchette» entre 200 et 300 millions de francs suisses, financés par nos impôts, soit dit en passant. La Fondation Franz Weber s’opposera avec véhémence à ce projet d’atelier de la BLS – jusqu’à devant le Tribunal fédéral si nécessaire.

«CHLIFORST NORD» – HISTORIQUE

L’annonce de la BLS en mars 2015 a été une surprise: l’entreprise ferroviaire a besoin d’une superficie d’environ 18 hectares à l’ouest de Berne pour un nouvel atelier (jusqu’à 140 m de long et 150 m de large, avec 15 voies). Riedbach, près de Berne, se serait imposé pour le site. Ce projet s’est heurté à une vague de critiques de la part des riverains, des associations et du Conseil municipal. Le site a donc été rejeté. La Fondation suisse pour la protection et l’aménagement du paysage a ensuite proposé la gare de marchandises de Bienne à la BLS, soit un atelier commun avec les CFF. En septembre 2016, un groupe de suivi de 47 personnes a finalement choisi Chliforst Nord, alors que ce site n’arrivait initialement qu’en quatrième position de la sélection. La commission était présidée par Bernhard Antener. En juin 2018, celui-ci a été élu au conseil d’administration de la BLS. (mobi)

La protection de toujours de la v



le Lavaux exige vigilance...





JEAN-CHARLES KOLLROS

Journaliste

Un Cheval de Troie de spéculateurs menace d'ouvrir une brèche au cœur du Patrimoine de l'Humanité de l'UNESCO!

Le site de Lavaux, officiellement inscrit, comme on le sait, au Patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO se trouve victime en ce début d'année 2020 d'un véritable viol démocratique de la part de spéculateurs avides de profit à tout prix! Malgré l'incessant combat de Franz Weber et de l'Association *Sauver Lavaux* pendant des décennies, malgré la volonté de sauvegarde très clairement affirmée par le peuple vaudois à la faveur de plusieurs

initiatives, malgré la détermination de nombreux autres milieux de protection de la nature, à commencer par *Helvetia Nostra* et *Patrimoine Suisse*, malgré le véritable trésor touristique et économique que constitue la beauté naturelle de Lavaux, malgré le bon sens..., a-t-on envie d'ajouter, un projet immobilier et spéculatif de grande envergure, s'inscrivant dans le cadre du plan de quartier «Treytorrens Nord-Rte de Treytorrens 3 5 7, 9», sis sur la com-

mune de Puidoux, entend ouvrir une véritable brèche dans la protection de Lavaux. Au mépris de tout ce qui a été fait et entrepris depuis des années, au mépris aussi des valeurs fondamentales qu'exige aujourd'hui l'avenir de notre planète...

Ce projet est d'autant plus dangereux et pernicieux qu'il se pare des plumes du paon pour se présenter comme une simple opération de «restructuration d'un site vigneron». Or, il suffit de se



pencher sur les plans dudit projet pour constater la triste réalité des choses: il s'agit purement et simplement d'une opération de promotion immobilière spéculative démesurée à même de remettre en cause toute la protection du site de Lavaux. Aucune connotation vigneronne authentique n'apparaît au fil des pages du dossier.

UN GROUPE IMMOBILIER PUISSANT EN EMBUSCADE

Certes, le plan de quartier est présenté par la communauté héréditaire de Jean et Pierre Testuz mais tout autant - sinon plus - par le puissant groupe immobilier *Orlatti Real Estate*, pas vraiment connu pour son amour de la nature ni pour faire dans la dentelle. On prend clairement là prétexte des difficultés d'une entreprise vigneronne autrefois appréciée, pour proposer des appartements de luxe et des surfaces économiques et culturelles n'ayant de fait aucune cohérence avec le site concerné.

L'Association *Sauver Lavaux*, présidée depuis décembre dernier par Suzanne Deblue, pendant des années efficace secrétaire générale, et vice-présidée par Vera Weber, dans le respect total de la mémoire de son regretté père, estime, preuves à l'appui, que ce projet ne représente dès lors pas qu'une menace immobilière parmi d'autres: il s'agit au contraire d'une attaque directe, d'un acte de défiguration volontaire, contre un site symbolique, un lieu emblématique notamment chanté par le poète et écrivain C.-F. Ramuz. Le changement radical d'affectation prévu au profit de logements de luxe, d'un restaurant avec chambres d'hôtellerie et de différentes surfaces constitue non seulement une aberration en soi par rapport à la tradition vigneronne mais encore une véritable brèche dans la protection de Lavaux. En d'autres termes, ne pas s'y opposer revient à laisser entrer le loup dans la bergerie...

Comme *Sauver Lavaux* et ses alliés l'ont fait valoir devant une délégation de la Municipalité de Puidoux, il s'agit concrètement d'une scandaleuse violation de la Loi sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux), du Règlement communal sur la police des constructions de Puidoux et de la Loi cantonale sur la protection de la nature et des sites (LPNMS).

UNE ATTAQUE FRONTALE CONTRE LES VALEURS DE L'UNESCO

De fait, le projet entend porter concrètement atteinte au caractère et à la beauté d'un site reconnu exceptionnel, de surplus inscrit officiellement par l'UNESCO au Patrimoine mondial de l'Humanité. Les constructions nouvelles, en fer à cheval autour de l'ancienne maison vigneronne défigureraient à jamais l'endroit. De plus, ces nouvelles «constructions locatives» concurrenceraient et péjoreraient la belle maison ancienne et ses jardins, de près comme depuis le lac. En clair, rien à voir avec une «reconversion du domaine bâti existant» mais une destruction concrète de l'ensemble des bâtiments à vocation viticole autour de l'ancienne maison viticole au profit d'un projet immobilier démesuré ne «garantissant en rien la sauvegarde d'une petite entité urbanisée typique du paysage de Lavaux», comme le prétendent de manière malhonnête les promoteurs du dossier.

Par ailleurs, se situant directement en bordure de la route cantonale RC 780 à grand trafic, de telles constructions entraînent inévitablement de graves problèmes de sécurité, voir un accroissement des accidents de circulation, déjà trop fréquents dans ce secteur.

Le fait est là et la défiguration annoncée bien réelle! A tel point qu'en cas de réalisation, le projet ferait sans aucun doute scandale auprès des autorités chargées de faire respecter le label UNESCO: personne ne comprendrait qu'une telle spéculation immobilière

ait pu passer la rampe au cœur de l'un de plus beaux paysages du monde.

A l'analyse, cela pourrait même être une bonne raison pour l'UNESCO de rayer Lavaux de la liste des sites à valeur exceptionnelle après tous les efforts et tous les sacrifices consentis pour que ce label soit reconnu dans le monde entier, offrant du même coup au canton de Vaud et à la Suisse une carte de visite touristique d'une inestimable valeur. Un véritable trésor, au propre comme au figuré, de l'avis de tous les experts.

UNE INSULTE À LA MÉMOIRE DE FRANZ WEBER

Enfin, pour toutes les forces vives rassemblées autour de *Sauver Lavaux*, et humainement plus encore pour Vera Weber, ce projet mégalomane fait cruellement insulte à la mémoire de son père - que Montreux s'apprête à honorer publiquement - et aux choix légitimes faite par le peuple vaudois. «Un tel mépris des valeurs revient à commettre un véritable blasphème démocratique au cœur du pays du mythique chasselas», soulignent les milieux de protection de la nature qui entendent bien mener leur légitime combat jusqu'au plus haut niveau, en recourant notamment jusqu'au Tribunal et en alertant l'opinion publique internationale.

La bataille apparaît aujourd'hui d'autant plus nécessaire que la morosité du secteur viticole suisse pourrait contraindre d'autres vignerons à s'engager sur les chemins boueux de la compromission immobilière. «Mais ce n'est pas en incitant les viticulteurs à faire n'importe quoi que l'on sauvera la branche et moins encore l'emblématique région de Lavaux», souligne un professionnel sur place, choqué par la volonté des promoteurs du plan de quartier «Treytorrens Nord-Rte de Trei<torrens 3, 5, 7, 9» de vouloir ouvrir une brèche au cœur de la forteresse naturelle de Lavaux. 

L'Australie brûle, mais le Franz Weber Territory reste un havre de verdure



VIKTORIA KIRCHHOFF

Représentante de la Fondation Franz Weber en Australie



Depuis 30 ans, le sanctuaire « Bonrook » à Pine Creek en Australie est un paradis pour les chevaux. La représentante de la Fondation Franz Weber en Australie, Viktoria Kirchhoff, a visité le légendaire "Franz Weber Territory" et décrit ici ses impressions.



Les deux chevaux de selle Appaloosa retraités, Cisco und Fresca, saluent Viktoria lors de son arrivée au Franz Weber Territory.
Photos: Viktoria Kirchhoff

Après deux heures et demie de route de Darwin vers le sud sur la Stuart Highway, je tourne à gauche peu après la petite bourgade de Pine Creek. Je suis accueillie par quatre magnifiques chevaux, dont deux sont en train de goûter la fraîcheur du ruisseau. Ils se montrent très confiants et se dirigent aussitôt vers ma voiture pour me saluer. Leur pelage est luisant et ils sont bien nourris. Comme ils sont très dociles, je comprends vite qu'il ne s'agit pas de brumbies, mais certainement des chevaux de selle à la retraite au Franz Weber Territory.

Je viens directement de Sydney, qui est à quatre heures et demie de vol de Darwin. Durant des mois, nous avons sans cesse dû vivre avec une épaisse fumée provenant des incendies voisins, qui ont brutalement balayé les États du Queensland, de la Nouvelle-Galles du Sud et de Victoria. Il est merveilleux de constater qu'ici, au nord du pays, la saison des pluies est reine et que tout est verdoyant.

Alors que je traverse la passerelle du ruisseau de Bonrook, Sam, le directeur de Bonrook Station, et ses trois chiens Momo, Hendo et Luna, viennent à ma rencontre et m'offrent immédiatement l'hospitalité dans leur maison. Le lendemain matin,

Le directeur du Franz Weber Territory, Sam Forwood, dans son rôle de vice-capitaine bénévole des sapeurs-pompiers à Darwin.



en route à 7h30, Sam et moi partons avec les deux quads dans le bush. Nous conduisons à travers de hautes herbes luxuriantes, des broussailles, des arbres, des chemins cahoteux, des pierres et des ruisseaux. Sam me raconte qu'habituellement, pendant la saison des pluies, on ne peut apercevoir ni des brumbies ni d'autres animaux, car les herbes sont extrêmement hautes, le bush est très dense et le

territoire de Bonrook, lequel s'étend sur 500 km² (18 km fois 28 km), présente partout des points d'eau et des «bilabongs» remplis, de sorte que les chevaux sauvages peuvent se disséminer. Pourtant, nous avons de la chance: après seulement 40 minutes, nous voyons à 150 mètres sur notre gauche un troupeau d'une quinzaine de brumbies, qui galopent parallèlement à nous! «C'est un troupeau d'une taille exceptionnelle, normalement les hardes ne comptent que 7 à 8 chevaux. Cela indique la présence d'un étalon alpha, capable de maintenir la cohésion d'un si grand groupe», commente Sam.

SOIGNÉS ET BICHONNÉS

Je suis surprise qu'un homme seul puisse s'occuper d'un territoire aussi vaste. Sam rit, et me dit qu'il ne s'ennuie jamais: «j'aime mon travail. Il n'y a aucune routine, chaque jour est différent». Le travail de Sam est effectivement très varié, et nécessite de nombreuses qualifications différentes. Il contrôle et répare les clôtures, observe les brumbies, contrôle les bassins d'eau pour les chevaux, place des briques de sel pour les brumbies près de différents points d'eau, répare et entretient tous les véhicules et machines, tond la pelouse, coupe les arbres autour de la propriété, travaille sur les anciens bâtiments de l'hôtel et gère les risques d'incendie

Jusqu'en 2008, l'hôtel de Bonrook était encore ouvert. Mais le tourisme avait drastiquement diminué dans le Territoire du Nord, et les primes d'assurance liés à l'exploitation de l'hôtel avait

flambés si bien que la FFW s'est vu obligée de fermer l'hôtel en 2008 afin de se concentrer exclusivement sur les soins et l'entretien des brumbies et des chevaux de selle à la retraite, et sur la gestion de cette aire protégée.

UNE FAUNE ET UNE FLORE SPLENDIDES

De l'herbe d'un vert éclatant partout où mon regard se porte. Sam explique: «Tous les terrains du Territoire du Nord sont contrôlés par les autorités tous les trois ans». L'état et la qualité des prairies, des graminées et du sol sont alors examinés. Le dernier contrôle effectué à Bonrook date du mois d'août de l'année dernière: des surfaces d'un rayon de 50 mètres ont été testées à 16 endroits différents. Le résultat est «bon» – un excellent bilan pour une zone peuplée d'animaux sauvages.

Bien que Sam m'explique qu'«au milieu de l'année, pendant la saison sèche, nous avons ici une plus grande variété d'oiseaux», je vois et entends d'innombrables oiseaux, tels que cacatoès, galahs, coucous à éperon de faisan (coucous faisans), pluviers, ibis d'Australie (ibis blancs) et grues brolgas (brolgas). Alors que, le deuxième jour, nous explorons la partie sud-ouest du Franz Weber Territory, je découvre au bord du chemin quelque chose qui me paraît très insolite: le merveilleux nid, construit avec amour et habileté, d'un jardinier à nuque rose (Great Bowerbird) à partir de branches minutieusement sélectionnées. Les entrées du nid soigneusement décorées avec un tapis de réception blanc



Un magnifique chef-d'œuvre de la nature : le nid d'un jardinier à nuque rose (Great Bowerbird). Les jardiniers à nuque rose sont connus pour leur comportement nuptial unique, qui consiste pour le mâle à construire sur le sol un solide nid composé de branches, qu'il décore d'objets brillants et colorés pour attirer la femelle.

composé de centaines de coquilles d'escargots et de morceaux de verre colorés, voilà comment le mâle essaie d'attirer une compagne. Grâce à cette construction exceptionnellement astucieuse, le jardinier à nuque rose est considéré comme l'un des oiseaux les plus intelligents.

TOUJOURS UNE LONGUEUR D'AVANCE SUR LE FEU

Les incendies dévastateurs du sud-est de l'Australie n'affectent pas directement Sam

et Bonrook. Cependant, Sam se penche sérieusement sur la question, en discute lors de réunions avec des voisins, des groupes indigènes et les sapeurs-pompiers locaux.

Après quatre jours, ma visite à Bonrook est arrivée à son terme. Je suis heureuse de voir à quel point les animaux et la nature y sont bien, et, après plusieurs jours de voyage vers le Sud, rentre à Sydney, où, enfin, la fumée s'est dissipée. 📍

Les chevaux de selle retraités mènent une existence libre en petits troupeaux sur le Franz Weber Territory et vivent le crépuscule de leur vie en toute tranquillité.



AZB
CH-8472 Seuzach
PP/Journal

JOURNAL FRANZ WEBER

DIE POST 

Retours à: Dataserv, Aspstrasse 12, 8472 Seuzach



FONDATION
FRANZ
WEBER

PROTÉGEZ LES ANIMAUX ET LA NATURE

Devenez membre-donateur de la
FONDATION FRANZ WEBER

Franz-Weber-Territory, Australie

Avec vous à nos côtés, nous pouvons continuer à déplacer des montagnes pour les animaux, la nature et notre patrimoine!

En tant que membre-donatrice, membre-donateur vous soutenez durablement nos actions et combats pour un monde meilleur! Nous vous tenons régulièrement informés des avancées, des résultats et des campagnes de la Fondation Franz Weber.

Au nom des animaux, au nom de la nature, nous vous remercions pour votre soutien!

COMPTE POUR VOS DONS

Compte postal No.: 18-6117-3

IBAN: CH31 0900 0000 1800 6117 3

FONDATION FRANZ WEBER

Case postale 257, 3000 Berne 13

T +41 (0)21 964 24 24

ffw@ffw.ch | www.ffw.ch